

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance  
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre  
Les médias occidentaux dans leurs larges majorités ont de tout temps accepté les versions de l'armée  
israélienne et ferment les oreilles aux autres sources.

# Journal **de** Palestine

## Dossier

N° 433 du 14.02

Par C. De Broeder et M. Lemaire

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog :

<http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : [www.palestine-solidarite.org](http://www.palestine-solidarite.org) à cette adresse : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_Palestiniens.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm)

c) sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

## Sommaire

Tiré à part

4-2 Drs Ghassan Abu Sittah et Swee Ang ; Les blessures de Gaza.

3 Dossier

3-1 Mahmoud Al-Zahar : La résistance, c'est d'abord le rejet de l'occupation et de l'injustice.

3-2 Uri Blau : Une base de données israélienne secrète révèle l'ampleur de la colonisation illégale.

3-3 Réponse de Leon Deouell à : « Sans loyauté, pas de citoyenneté » d'Avigdor Lieberman.

4 Déclaration, **courrier des lecteurs & témoignage**

4-1 Jean Bricmont : Sur le retour du ni-ni, l'islamisme et l'antisémitisme dans les manifestations.

4-2 Drs Ghassan Abu Sittah et Swee Ang : Les blessures de Gaza.

4-3 Gaza : Les enfants restent dans une situation précaire.

4-4 Gaza : A la violence doit répondre la Justice.

4-5 Rapport : Les obus au phosphore blanc : les enfants de Gaza ne peuvent même pas pleurer.

# Tiré à part

Concerne : 4-2 Drs Ghassan Abu Sittah et Swee Ang ; Les blessures de Gaza.

[The Wounds of Gaza](#)

par les Drs Ghassan Abu Sittah et Swee Ang

2 février 2009

on The Lancet on-line

---

## a) de SC

Attention :

a) Il y a une offensive de la part des 'services' pour nous infester et pouvoir ensuite nous décrédibiliser...(cela ne va peut-être pas tarder si les intox circulent...)

je vous conseille d'enlever l'article car les chiffres sont faux...

sc

Du reste dans un de mes articles que vous avez diffusé aussi, ma 'lettre a Calmy Rey', récemment, j'avais repris le million de tonnes, Je l'ai enlevé tout de suite chez moi ...

Des choses comme cela décrédibilisent tout notre travail : Jurgen en Allemagne est furieux car nombreux sont tombés dans le panneau de ces chiffres...et cela lui a fait aussi du tort...

sc

b) de SC :

Point de vue

En une semaine il y a eu deux articles qui ont paru excellents, traduits, diffusés partout et qui s'avèrent des faux...il faut devenir très prudents...

pour [The Wounds of Gaza](#) les **chiffres des morts et des bombes** sont faux dans bien des dates historiques; je n'ai pas le temps ici de vous détailler; mais **la personne** ici voit juste.

Cette personne a écrit au traducteur aussi, [voir ci-dessous](#).

Sc

---

## b) de la personne :

Il y a plusieurs choses fausses et même hallucinantes dans le papier du lancet, qui m'amènent à me demander s'il n'y a pas là un coup des sionistes destiné à discréditer l'ensemble des informations de l'article.

En tout cas, je ne pense pas qu'on puisse le publier en l'état : Cet article s'appuie en effet sur des chiffres hautement fantaisistes pour ceux vérifiables et hautement improbables pour les autres.

1) Article: "Faut-il rappeler le massacre à Khan Younis, en 1956, qui fit 5 000 victimes"

Source différente

(<http://www.soundofegypt.com/palestinian/adult/massacres.htm>) : "An UNRWA investigation later found that the Israelis at Khan Yunis and therefugee camp had murdered **275 civilians** that day"

2) Article: "l'exécution de 35 000 prisonniers de guerre par Israël, en 1967"

Source différente

(<http://www.ism-france.org/news/article.php?id=6469&type=analyse&lesujet=Pour%20poursuites%20judiciaires>):

"Il y a quelques jours, la télévision israélienne a diffusé un documentaire sur les crimes de guerre commis dans le Sinai par l'armée israélienne en 1967.

Les allégations relatent l'exécution de 250 prisonniers de guerre égyptiens non armés par une unité israélienne à la fin de la Guerre des Six Jours, après la fin des combats."

Si le chiffre avancé par votre article était vrai cela réduirait Staline à un petit bras. J'ai eu beau chercher, nulle trace de ce Katyn israélien.

3) Venons-en maintenant au chiffre choc, "Sur la période allant du 27 décembre 2008 jusqu'au cessez-le-feu du 18 janvier 2009, on estime que c'est environ un million cinq-cent-mille tonnes d'explosif qui ont été lancées sur la bande de Gaza." Je ne suis pas un spécialiste mais j'ai appris, Chomsky oblige, que le Cambodge avait subi des bombardements quelque peu rudes de la part de l'Oncle Sam, ce que confirme cet article

(<http://www.stopusa.be/scripts/texte.php?section=CL&langue=1&id=25498>): «

Aux débuts des années 70, le président Richard Nixon et son conseiller Henry Kissinger ordonnèrent de lancer sur les zones rurales du Cambodge plus de bombes que n'en furent lancées sur le Japon pendant la deuxième guerre mondiale, tuant au moins 750.000 paysans cambodgiens » (Johnson2001, p.31).

Or, autre source

([http://www.temple-angkor.fr/histoire\\_cambodge.html](http://www.temple-angkor.fr/histoire_cambodge.html)), voici un chiffre précis concernant ces bombardements au Cambodge: "1969-1973

Alors même que le Cambodge n'est pas en guerre avec les Etats Unis, plus de 500 000 tonnes de bombes sont larguées sur le territoire cambodgien."

Il ressortirait donc qu'en l'espace de 20 jours il aurait été lancé sur la minuscule et très urbaine bande de Gaza trois fois plus de bombes que sur tout le très boisé et très rural Cambodge en l'espace de quatre ans. Cela, vu le bilan des victimes, est rigoureusement impossible.

---

### c) De la rédaction :

Chers lecteurs : Concernant l'article incriminé je le maintiens (puisque vous êtes avertis qu'il y a eu manipulation) et qu'ainsi vous avez une idée sur la manipulation insidieuse ou brutale.

Je vous rappelle que **Tous** les articles qui paraissent dans les journaux sont lus, mais il est évident que les chiffres sont plus difficiles à contrôler quand on n'est pas spécialiste.

Je vous demande donc de me faire part de vos commentaires, (**voir ci-dessus**) je remettrais ces commentaires dans le journal suivant (si vous le souhaitez) afin d'en faire participer tous les lecteurs des journaux.

Pour la rédaction : Marc

---

## 3 Dossier

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### 3-1 Mahmoud Al-Zahar : La résistance, c'est d'abord le rejet de l'occupation et de l'injustice.

Dans ce qui est sa première interview après l'offensive israélienne contre la bande de Gaza, le Dr Mahmoud al-Zahar, un des premiers dirigeants du Hamas et membre du bureau politique du mouvement, s'exprime devant Al Jazeera.

**Mahmoud Al-Zahar**

**Al Jazeera** : Quelle est la signification politique de l'envoi d'une délégation du Hamas au Caire en ce moment ?

**Zahar** : Le principal problème à résoudre est de s'occuper de ce qui a été démolé par les troupes d'occupation — des crimes dont le monde entier a été le témoin avec un grave impact sur notre peuple.

La trêve doit être acceptée dans des conditions qui ne soient pas injustes au regard des droits du peuple palestinien. En particulier, en ce qui concerne la possibilité de reconstruire les maisons qui ont été démolies, les mosquées, les hôpitaux, les écoles et tout le reste.

Ma présence, avec une délégation de haut niveau [du Hamas] reflète la réelle volonté des dirigeants du Hamas de l'intérieur comme de l'extérieur des territoires palestiniens, de mettre fin à cette crise par le maintien d'une trêve dans des conditions qui garantissent les droits du peuple palestinien. Pour faire appliquer par l'intermédiaire d'un cessez-le-feu leurs droits à la reconstruction de ce que l'occupation a détruit.

**Al Jazeera** : Est-il réaliste de penser qu'une trêve puisse être bénéfique pour le peuple palestinien et le Hamas et puisse lever le siège imposé à la bande de Gaza ?

**Zahar** : Absolument. Notre objectif n'est pas « une action armée ». Les « actions armées » ne sont qu'un élément de la résistance.

Nous avons maintes fois expliqué le concept de résistance. La résistance, c'est d'abord le rejet de l'occupation et de l'injustice, la résistance est le rejet de l'abus de pouvoir. Cette idée a conduit à [la création] du Hamas, le mouvement de la résistance islamique, lequel s'est donné ce nom bien avant qu'une seule balle n'ait été tirée en direction des Juifs.

En conséquence nous voulons appliquer le programme complet de la résistance. Mais nous voulons aussi nous donner la possibilité de reconstruire ce que l'occupation a détruit — tant que la partie israélienne ne cessera pas son agression contre le peuple palestinien.

**Al Jazeera** : Pensez-vous que la direction du mouvement à Damas, qui regarde à distance ce qui se passe dans la bande de Gaza et n'est pas le témoin de la souffrance réelle de ceux qui sont dans leurs maisons, pensez-vous que cette direction a la même vision des choses ?

**Zahar** : C'est leur idéologie, de fait. Je n'ai pas à défendre qui que ce soit, mais je connais mes frères, leur idéologie et leur vision des choses.

La première expérience [de la trêve] a été un échec. Nous n'avons pas à répéter une telle expérience malheureuse, parce que finalement, nous ne ferions qu'éliminer le principe même d'une trêve « librement consentie ».

Par conséquent, c'est une erreur de vouloir représenter la position de ceux [les membres du Hamas] qui vivent à l'extérieur de la bande de Gaza comme différente de ceux qui vivent dans la bande de Gaza. Le mouvement a toujours été unanime dans ses décisions : ceux de l'extérieur respectent le point de vue de ceux de l'intérieur et réciproquement. Et les décisions sont déterminées par des consultations des deux côtés.

Je crois que nous avons maintenu l'unité du mouvement pour une longue période et nous sommes à l'abri de toute division ; tout cela s'est passé aussi dans d'autres organisations.

**Al Jazeera** : N'est-il pas exact que votre vie quotidienne est limitée par la géographie de l'Égypte, alors que ceux de Damas sont confinés en Syrie ?

**Zahar** : J'espère que les pays arabes ne pousseront personne à prendre parti. J'espère que l'Égypte ne favorisera pas une faction en particulier ou ne repoussera pas le Hamas d'un côté ou de l'autre.

Ce qui a affaibli l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) est d'avoir expérimenté ce genre de jeux. Nous ne voulons pas renouveler cette expérience.

Nous sommes avec tous ceux qui soutiennent le programme de la résistance.

J'ai vu ce que le peuple égyptien a fait lors de cette crise. Le peuple égyptien, le peuple turque, le peuple arabe, tous où qu'ils soient dans le monde, les musulmans, les Européens dans les états pro-israéliens. Ils ont tous manifesté en faveur de la bande de Gaza et de ses droits.

Nous voulons que tous les états arabes adoptent l'attitude du Hamas, la position de la résistance, la position de l'unité du peuple palestinien.

Nous voulons que tous ces peuples à travers le monde se consacrent à notre cause, la cause alternative. Nous voulons que tous ces gens se tiennent à nos côtés et nous soutiennent non seulement financièrement, mais aussi par tous les moyens qui seront utiles à la cause palestinienne.

C'est pourquoi nous appelons à la réorganisation et à la restructuration de l'OLP pour qu'elle devienne plus forte et puisse parler au nom du peuple palestinien, à l'extérieur comme à l'intérieur [des territoires palestiniens].

Cette OLP dans son état actuel ne peut pas faire le moindre pas en avant. Ce qui est gelé ne peut pas bouger.

C'est pourquoi nous voulons pousser l'OLP à relancer ses activités.

Et notre relation avec l'ensemble du monde islamique doit être bonne.

**Al Jazeera** : Peut-on s'attendre à l'annonce d'une trêve dans les prochains jours au Caire ?

**Zahar** : Nous représentons la vision de la direction du mouvement depuis l'intérieur des territoires palestiniens et nous avons pris connaissance maintenant de l'évolution récente [au Caire].

J'ai entamé des pourparlers avec de réelles intentions de mettre fin à cette crise.

Nous allons faire tous les efforts requis pour parvenir à un accord qui garantisse l'honneur du peuple palestinien, protège ses droits et sa dignité.

**Al Jazeera** : Qu'en est-il des divergences politiques apparues dans les déclarations faites par les dirigeants du Hamas plus âgés, et dans celles de ses jeunes militants, qui ont tendance à utiliser un langage plus modéré ?

**Zahar** : le Hamas est connu pour avoir un langage clair. Nous n'avons jamais joué le jeu de la distribution des rôles, parce que la distribution des rôles classe les individus et mène éventuellement à la division. Nous n'avons ni « faucons » ni « colombes ».

Le problème réside parfois dans la compréhension de la part des médias, et aussi dans les médias qui parfois, essayent à tort de détourner le sens des mots. Tout comme ce qui s'est passé avec Khaled Meshaal et ses récentes déclarations sur le programme de la résistance ; ceci a été interprété à tort comme une « alternative » à l'OLP.

**Al Jazeera** : Donc les déclarations de Meshaal ne se référaient pas à la structure de l'OLP ... ?

**Zahar** : Pour être concis, nous avons trois options stratégiques, nous avons atteint l'une d'entre elles, mais nous n'avons pas encore atteint les deux autres.

La première option est la suivante : nous avons adopté la légitimité du Jihad, nous avons été sollicités pour obtenir la légitimité constitutionnelle et nous l'avons fait par le biais d'élections législatives et municipales.

L'institution est restée comme elle est, mais son contenu, qui est d'un type particulier, a changé.

Nous voulons gagner la légitimité internationale, la légitimité arabe et tout ce que l'OLP a obtenu par le biais d'élections ; nous voulons entrer dans l'OLP. Si nous sommes minoritaires, nous aurons à le respecter, et si nous avons une majorité, les autres devront le respecter.

C'est pourquoi nous nous engageons avec l'OLP, avec sa structure mais pas son programme dont 28 points ont été supprimés.

**Al Jazeera** : En tant que dirigeant du Hamas, pensez-vous qu'après la crise du poste frontière de Rafah et d'autres crises, les relations du Hamas avec l'Égypte vont s'améliorer ou au contraire ... ?

**Zahar** : Elles doivent s'améliorer. Il est contre l'intérêt de l'Égypte, du Hamas et du peuple palestinien qu'il y ait des relations tendues entre les organisations palestiniennes, en particulier le Hamas, et n'importe quel pays arabe.

Par conséquent, notre relation avec l'Égypte doit s'améliorer.

Ceux qui considèrent le Hamas comme un ennemi de l'Égypte ont tort. Ceux qui croient que le Hamas peut être dangereux pour la sécurité nationale de n'importe quel état arabe se trompent.

**Al Jazeera** : Présentez-vous votre mouvement comme une organisation de résistance ou comme une branche du mouvement des Frères musulmans ?

**Zahar** : Ce n'est pas la question. La Syrie a de très bonnes relations avec le Hamas mais de terribles relations avec le groupe des Frères musulmans. Plus de 24 000 personnes ont été tuées en 1982 par le régime syrien et le groupe des Frères musulmans.

Il est faux de se limiter à une expérience particulière. Nous ne sommes pas de ceux qui peuvent affaiblir les pays arabes ou la nation islamique. Notre vision est de maintenir la communauté islamique active et alerte.

Il doit être fait bon usage de cette vigilance islamique.

**Al Jazeera** : Est-ce que le Hamas va poursuivre ou demander des comptes à ceux dans ses rangs qui se révèlent impliqués dans des opérations contre le respect des droits de l'homme ?

**Zahar** : Premièrement, nous devons garder à l'esprit que le Hamas craint Dieu avant toute autre chose. Nous croyons fermement en Dieu, à ses lois sur l'injustice.

L'injustice est une question centrale pour nous. Toutefois, il convient de distinguer entre ... par exemple, au cours de la dernière période, quelques personnes ont écrit sur les murs de Gaza « bienvenue à l'armée de défense d'Israël ». Ceux qui écrivent ce genre de choses, comment le peuple palestinien peut-il les considérer ? D'autres se sont sentis obligés d'abattre ces murs, car c'était une véritable honte.

Certains de ces collaborateurs, qui étaient dans les prisons de Gaza, se sont échappés au cours de la guerre. Ces gens dont les intérêts sont liés à ceux d'Israël ont voulu contribuer à la réalisation des objectifs de la guerre [israélienne]. Nous avons été obligés de faire face à ce genre de tentatives.

mardi 10 février 2009 - 06h:10

Al Jazeera.net

9 février 2009 –

Vous pouvez consulter cet article ici : [http://www.info-palestine.net/article.php3?id\\_article=6090](http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=6090)

<http://english.aljazeera.net/news/m...>

Traduction de l'anglais : Claude Zurbach

---

## 3-2 Uri Blau : Une base de données israélienne secrète révèle l'ampleur de la colonisation illégale.

Il y a tout juste quatre ans, le ministère de la défense décidait d'entreprendre ce qui paraissait une tâche élémentaire : établir une base de données exhaustive sur les colonies. Le général (réserve) Baroukh Spiegel, collaborateur de Shaul Mofaz, alors ministre de la défense, fut chargé du projet. Pendant plus de deux ans, Spiegel et son équipe, qui avaient tous signé un accord de confidentialité, récoltèrent systématiquement les chiffres, essentiellement auprès de l'Administration civile.

L'un des principaux moteurs qui expliquaient cet effort était la nécessité de disposer d'informations crédibles et accessibles pour contrer les procédures juridiques entamées par des habitants palestiniens, des organisations pour les droits de l'homme et des mouvements de gauche qui contestaient la légalité de la construction dans les colonies et l'utilisation de terres privées sur lesquelles elles étaient bâties ou s'étendaient. Ces chiffres, réunis à grand peine, furent considérés comme de la dynamite politique.

L'establishment de la défense, avec à sa tête Ehoud Barak, ministre de la défense, refusa obstinément de publier les chiffres, arguant en premier lieu que leur publication pouvait nuire à la sécurité de l'Etat ou à sa politique étrangère. Celui qui sera probablement intéressé par ces chiffres est George Mitchell, émissaire spécial du président Barack Obama au Moyen-Orient, qui est venu cette semaine en Israël pour une première visite depuis sa nomination. C'est Mitchell qui est l'auteur du rapport de 2001 qui avait conduit à la formulation de la Feuille de route, laquelle établissait un parallèle entre l'arrêt du terrorisme et l'arrêt de la construction dans les colonies. Récemment, Ha'aretz s'est procuré cette base de données officielle, la première du genre compilée en Israël sur les territoires occupés. Ici, pour la première fois, des informations que l'Etat cachait depuis des années sont révélées. Une première analyse des données montre que, pour l'immense majorité des colonies (environ 75%), la construction a été effectuée, parfois sur une grande échelle, sans les permis requis ou en contravention avec les permis obtenus. La base de données révèle également que, dans plus de 30 colonies, d'importantes constructions d'immeubles publics et infrastructures (routes, écoles, synagogues, écoles rabbiniques et même commissariats de police) ont été effectuées en Cisjordanie sur des terres qui appartenaient à des propriétaires palestiniens privés.

Il faut souligner que ces chiffres ne concernent pas seulement les « colonies sauvages », car ces informations apparaissaient déjà dans le rapport bien connu de la procureure Talia Sasson, publié en mars 2005 <sup>1</sup>, mais le cœur même de l'entreprise de colonisation. Parmi les colonies concernées apparaissent d'anciennes colonies idéologiques comme Alon Shvout (1970, actuellement 3 291 habitants, dont le rabbin Yoel Bin Nun), Ofra (1975, 2 708 habitants dont Yehoshua Mor Yosef, ancien porte-parole de « Yesha », le conseil représentatif des colons, et des personnalités médiatiques comme Uri Elitzur et Hagaï Segal), ainsi que Beit El (1977, population 5 308 dont Hagaï Ben-Artzi, frère de Sara Netanyahu). Sont également concernées d'importantes colonies fondées principalement pour des raisons économiques, comme la ville de Modi'in Illit (1990, 36 282 hab.) ou Givat Ze'ev, proche de Jérusalem (1983, 11 139 hab.) et des colonies plus petites comme Nokdim, près de Herodion (1982, 861 habitants dont le député Avigdor Lieberman).

Les informations que contient la base de données ne sont pas conformes à la position officielle de l'Etat telle qu'elle est présentée, par exemple, sur le site web du ministère des affaires étrangères, selon lequel "les actions d'Israël relatives à l'usage ou à l'attribution de terres qu'il administre sont toutes prises en respectant totalement les règles et les normes du droit international - Israël ne réquisitionne pas de terres privées pour construire des colonies". Du fait que, dans de nombreuses colonies, c'est le gouvernement lui-même, et en premier lieu le ministère de la construction et du logement, qui a été responsable de la construction, et que les nombreuses infractions concernent des infrastructures, des routes, des bâtiments publics, etc., les données officielles démontrent également la responsabilité du gouvernement dans la planification sans aucune retenue et le non-respect de l'Etat de droit dans les territoires occupés. Par ailleurs, l'ampleur de ces infractions atteste le dysfonctionnement de l'Administration civile, organisme chargé de délivrer les permis de construire et de leur supervision dans les territoires occupés.

Selon les chiffres du Bureau central de statistiques de 2008, environ 290 000 Juifs habitent les 120 colonies « officielles » et les plusieurs dizaines de « colonies sauvages » érigées en Cisjordanie depuis 41 ans.

"Rien n'a été fait en cachette", dit Pinhas Wallerstein, directeur général du Conseil des colons (Yesha) et personnalité qui compte dans l'entreprise de colonisation. "Je ne connais pas un plan [de construction] qui n'ait été initié par le gouvernement." Selon lui, si les propriétaires des terres sur lesquelles ont été érigées les colonies se plaignent et que le tribunal reçoit leur plainte, les bâtiments de la colonie seront déplacés ailleurs : "Cela a toujours été la position de Yesha depuis des années."

On ne le dirait pas à faire un tour dans plusieurs des colonies où des constructions massives ont été effectuées sur des terres privées palestiniennes. Des quartiers entiers bâtis sans permis ou sur des terres privées font partie intégrante des colonies. Cette impression de dissonance ne fait que grandir quand on découvre que des bureaux municipaux, des commissariats de police et des casernes de pompiers sont également bâtis, et fonctionnent actuellement, sur des terres qui appartiennent à des Palestiniens.

Dans une rue de la colonie de Kokhav Ya'akov, une jeune mère conduit ses deux jeunes enfants à la maison. "J'habite ici depuis six ans", dit-elle, l'air surpris quand elle entend que le quartier tout entier est construit sur des terres privées palestiniennes. "Je savais qu'il existait une petite zone controversée dans le village, mais je n'avais jamais entendu dire qu'il s'agissait de terre privée." Aurait-elle bâti sa maison ailleurs si elle l'avait su dès le début ? "Je n'aurais jamais jeté personne hors de chez lui."

Non loin de là, dans la même colonie, sur un site pour caravanes à la fois étendu et à l'abandon, situé lui aussi sur des terres privées, un couple de jeunes mariés se dirige vers l'arrêt de bus : Aharon, 21 ans, et sa femme Elisheva, 19 ans. Bien qu'ayant grandi aux Etats-Unis et établis depuis quelques mois seulement en Israël, après qu'Aharon eut accompli son service militaire dans une unité ultra-orthodoxe du Nahal, ils parlent un hébreu presque parfait. Il étudie l'informatique à Jérusalem. A la question de savoir pourquoi ils ont choisi d'habiter cet endroit plutôt qu'un autre, ils donnent trois raisons : c'est proche de Jérusalem, bon marché et dans les territoires. Dans cet ordre.

Le couple paie son loyer, 550 shekels mensuels, au secrétariat de la colonie. En tant que nouveaux immigrants, ils sont encore exemptés de la taxe municipale (« arnona »). Aharon ne paraît pas bouleversé à l'idée que sa caravane est située sur une terre privée, et ne semble pas particulièrement intéressé : "Je me fiche de ce que dit l'Etat, la Torah dit que toute la Terre d'Israël nous appartient." Et qu'arrivera-t-il si on leur demande de déménager sur une terre non privée ? "Nous déménagerons", dit-il sans hésiter.

Un « problème compliqué »

Aujourd'hui encore, plus de deux ans après en avoir terminé avec son rôle officiel, Baroukh Spiegel demeure loyal à l'establishment militaire. Au cours d'un entretien, il rappelle plusieurs fois qu'il a signé un accord de confidentialité, de sorte qu'il ne souhaite pas entrer dans les détails de son travail. Il a été chargé par Shaul Mofaz de traiter des questions sur lesquelles Israël s'était engagé auprès des Etats-Unis, dont l'amélioration des conditions de vie des Palestiniens affectées par le mur de séparation, et de la supervision des soldats israéliens aux check points.

Il y a deux ans, le journaliste d'Ha'aretz Amos Harel avait révélé que la tâche essentielle confiée à Spiegel était d'établir et de maintenir à jour une base de données sur l'entreprise de colonisation. Cela s'était produit devant l'évidence que les Etats-Unis, ainsi que l'Observatoire de la colonisation de Shalom Arshav, étaient en possession d'informations beaucoup plus précises sur la construction dans les colonies que celles dont disposait l'establishment de la défense, qui jusqu'alors s'en était remis essentiellement aux informations transmises par les inspecteurs de l'Administration civile. L'ancienne base de données avait de nombreuses failles qui découlaient en grande partie du fait que l'establishment préférerait ne pas savoir précisément ce qui se passait dans cette zone. La base de données de Spiegel contient des informations écrites étayées par des photos aériennes et des données obtenues par GIS (Geographic Information Systems), qui concernent le statut des terres et les limites officielles de chacune des colonies. Spiegel : "Le travail a pris deux ans et demi. Il a été effectué afin de vérifier le statut des colonies et des avant-postes, et de parvenir à la plus grande exactitude possible : statut de la terre, statut juridique, limites, plan de construction, décisions gouvernementales, terres dont la propriété est douteuse. Il s'agit d'un travail professionnel à plein temps, qui a requis des juristes et des experts en planification et en GIS. J'espère que ce travail se poursuivra, parce que c'est absolument vital. Il faut savoir ce qui se passe là-bas pour prendre des décisions en conséquence."

**Q. Qui garde la trace de tout cela aujourd'hui ?**

« Je suppose que c'est l'Administration civile. »

**Q. Pourquoi n'existait-il pas de base de données comparable avant votre nomination ?**

« J'ignore s'il y a eu un grand intérêt autour de cela. »

**Q. Pourquoi, à votre avis, l'Etat ne publie-t-il pas ces informations ?**

« C'est un sujet sensible et complexe, et il y a toutes sortes de considérations politiques et liées à la sécurité. Il y a eu des questions sur le droit du public à savoir, la loi de la liberté de l'information. Il faudrait s'adresser aux officiels chargés du dossier. »

**Q. Quels sont ces sujets sensibles ?**

« Ce n'est pas un secret qu'il y a eu des infractions, qu'il y a eu de problèmes liés à la terre, c'est un problème compliqué. »

**Q. Y a-t-il aussi un problème pour l'image du pays ?**

« Je ne m'occupe pas d'image. J'ai entrepris un travail de Sisyphe pour, avant toute chose, garantir qu'on sache ce qui existe, ce qui est légal et illégal, et le degré d'illégalité, que cela concerne la confiscation de terres palestiniennes ou le processus d'obtention des permis de construire. Notre travail a consisté en un recensement méticuleux de ce qui se passait dans les colonies et les avant-postes qui existaient alors. Nous avons trouvé ce que nous avons trouvé, et nous l'avons transmis. »

**Q. Pensez-vous que ces informations doivent être publiées ?**

« Je pense qu'ils ont déjà décidé d'en publier la partie la plus simple, qui concerne les zones de juridiction. Il y a des choses plus sensibles. Ce n'est pas un secret qu'il y a des problèmes. On ne peut pas faire quelque chose d'illégal et dire que c'est légal. Je ne peux pas m'étendre, car je suis toujours tenu à la confidentialité. »

Dror Etkes, ancien coordinateur de l'Observatoire de la colonisation de Shalom Arshav, et qui dirige actuellement le projet pour la défense des terres au sein de l'organisation Yesh Din : "Le refus persistant du gouvernement de révéler ces données sous prétexte de raisons de sécurité constitue un exemple supplémentaire de la manière dont l'Etat abuse de son autorité pour réduire l'information dont disposent ses citoyens. Ils veulent formuler des positions intelligentes fondées sur des faits et non sur des mensonges et des semi-vérités."

A la suite de ces premières révélations, le Mouvement pour la liberté de l'information et Shalom Arshav ont exigé du ministère de la défense qu'il publie cette base de données, en conformité avec la loi pour la liberté de l'information. Le ministère a refusé. "Il s'agit d'une base de données informatisée qui contient des informations détaillées et croisées sur les colonies juives en Judée et Samarie (Cisjordanie)", a répondu le ministère. "Les données ont été réunies par le ministère pour ses besoins propres et contiennent des informations sensibles. Il a été demandé au ministère de permettre d'accéder à ces données, en conformité avec la loi pour la liberté de l'information. Après avoir étudié cette demande, il a décidé de ne pas remettre ces informations. L'affaire est en cours et fait l'objet d'une procédure auprès du tribunal civil de Tel Aviv."

Ofra, Elon Moreh, Beit El

La base de données passe en revue chaque colonie par ordre alphabétique. Chaque entrée précise l'origine du nom de la colonie, sa forme (urbaine, village, conseil local, mochav, kibboutz), son affiliation à une organisation (Herout, Amana, Takam, etc.), le nombre d'habitants, les décisions gouvernementales qui l'ont concernée, l'organisme officiel auquel la terre a été remise, le statut juridique de la terre sur laquelle la colonie a été construite (terre d'Etat, terre privée palestinienne ou juive, etc., une revue des avant-postes illégaux situés à proximité, et dans quelle mesure les plans de construction validés ont été exécutés. Sous chaque entrée, soulignée en rouge, on trouve une information sur l'étendue de la construction effectuée sans autorisation et sa localisation exacte dans la colonie.

Parmi les révélations que contient cette base de données officielle, il est particulièrement fascinant de voir ce qui est écrit sur Ofra, une colonie de la première heure de Gush Emounim. D'après un récent rapport de B'Tselem, la plupart des zones développées des colonies sont situées sur des terres palestiniennes privées, et font ainsi partie de la catégorie des avant-postes illégaux destinés à être évacués. Le Conseil Yesha a réagi au rapport de B'Tselem en affirmant que les « faits » contenus dans le rapport étaient "totalement infondés et destinés à présenter une image biaisée. Les habitants d'Ofra font attention aux droits des propriétaires arabes, avec lesquels ils sont parvenus à un accord concernant la construction des quartiers ainsi qu'à un accord qui permet aux propriétaires privés de continuer à cultiver leurs terres."

Mais les informations sur Ofra contenues dans la base de données ne laissent planer aucun doute : "La colonie n'est pas conforme aux plans de construction validés. La plupart des bâtiments de la communauté se trouvent sur des terres privées enregistrées comme telles, sans aucune base juridique, et sans possibilité de les convertir en terres à usage non-privé." La base de données donne également une description détaillée des endroits où des constructions ont été effectuées sans permis : "La partie d'origine de la colonie comprend plus de 200 bâtiments résidentiels en dur, des bâtiments agricoles, publics, des lots, des routes et des serres, tous soumis à un plan maître mais non avancés pour cause de propriété douteuse." Après avoir mentionné la présence de 75 caravanes et d'abris provisoires situés dans cette colonie, la base de données mentionne le quartier de Ramat Tzvi, au sud de la colonie d'origine : "Il y a environ 200 bâtiments en dur ainsi que des lots en train d'être viabilisés en vue d'une future construction, le tout sur des terres privées." Danny Dayan, président de Yesha, réagit en disant : "Je ne suis pas au courant de ces informations."

Autre endroit où la base de données révèle des constructions illégales ; Elon Moreh, l'une des colonies les célèbres de Cisjordanie. En juin 1979, plusieurs habitants du village de Rujib, au sud-est de Naplouse, avaient saisi la Haute cour, lui demandant d'annuler le décret d'affectation de 5 000 dounam de terres qui leur appartenaient, destinés à bâtir dans la colonie. Devant la cour, le gouvernement argua du fait, comme il le faisait régulièrement à cette époque, que la construction de la colonie était nécessaire pour des raisons de sécurité. Mais dans une déclaration en faveur des requérants palestiniens, l'ancien chef d'état-major Haïm Bar-Lev affirma : "En tant que professionnel, mon analyse est qu'Elon Moreh ne contribue pas à la sécurité de l'Etat d'Israël."

La Haute cour, se fondant sur ce témoignage ainsi que sur ceux des premiers colons, qui affirmaient eux aussi qu'il ne s'agissait pas d'une colonie provisoire établie pour raisons de sécurité mais bien d'une colonie permanente, ordonna à l'armée d'évacuer la colonie et de rendre les terres à leurs propriétaires. La conséquence immédiate de cette décision fut de trouver un autre site pour la construction de la colonie, sur des terres préalablement définies comme « terres d'Etat ». A la suite de cette décision, Israël arrêta officiellement d'invoquer des raisons de sécurité pour établir de nouvelles colonies dans les territoires occupés.

Les terres qui avaient été confisquées pour y construire Elon Moreh furent rendues à leurs propriétaires palestiniens, mais selon la base de données, sur le nouveau site aussi, où la colonie fut construite, site nommé Har Kabir, "la plus grande partie de la construction a été effectuée sans permis ni plan détaillé, et certaines des constructions mordaient sur des terres privées. Quant aux terres d'Etat dans la colonie, un plan détaillé fut préparé et publié le 16 juillet 1999. Il n'est jamais entré en application."

Le conseil régional de Samarie, où se trouve Elon Moreh, a réagi en disant : "Tous les quartiers de la colonie ont été planifiés, et quelques-uns construits, par l'Etat d'Israël par l'intermédiaire du ministère du logement. Les habitants d'Elon Moreh n'ont commis aucune infraction, et toute allégation de ce type est totalement fautive. L'Etat d'Israël est responsable de la promotion et de l'approbation des plans de construction, dans la colonie comme partout ailleurs dans le pays. Quant aux plans qui n'auraient pas encore été validés, ce qui est le cas

dans de nombreux villages partout en Israël où le processus peut durer des dizaines d'années, cela ne retarde pas l'exécution des plans, même s'ils ne sont pas finalisés."

Selon la base de données, Beit El, autre colonie ancienne, a été elle aussi établie sur des "terres privées saisies pour raisons militaires" (...) D'après des données officielles, la construction effectuée à Beit El en l'absence de plans comprend les bâtiments qui abritent les bureaux du conseil municipal et le "quartier nord (Beit El 2) qui a été bâti pour sa plus grande part sur des terres privées. Ce quartier comprend de très nombreux bâtiments publics et de nouvelles routes circulaires. Le quartier nord (entre Jabal Artis et l'ancienne partie de la colonie), comprend environ 20 immeubles résidentiels, des bâtiments publics (dont une école), 40 caravanes et une zone industrielle. La totalité de l'ensemble se situe sur des terres privées, et ne dispose d'aucun plan qui lui soit affecté."

Moshe Rosenbaum, qui préside le conseil local, réagit : "Malheureusement, vous coopérez avec les pires ennemis d'Israël et causez d'immenses dommages au pays tout entier."

« Un énorme bluff »

Ron Nahman, maire d'Ariel, a été réélu pour un sixième mandat aux dernières élections. Nahman habite depuis longtemps les territoires occupés et dirige une ville d'une hétérogénéité étonnante. Entre une visite à un site de caravanes qui abrite des évacués de Netzarim et un arrêt à un magasin qui vend du porc et d'autres produits non kasher, essentiellement à l'importante population russophone de la ville, Nahman se plaint de l'arrêt de la construction dans sa ville et des combats avec l'Administration civile pour chaque permis de construire.

Le Collège d'Ariel, orgueil de Nahman, figure lui aussi dans la base de données : "La zone sur laquelle le Collège d'Ariel a été construit ne suit aucune règle en termes de planification." Il y est expliqué plus bas que l'institution est située sur deux plots distincts, et que le nouveau plan n'a pas encore été débattu. Nahman confirme, mais affirme que le problème du plan vient d'être résolu.

Quand on lui dit que plusieurs dizaines de colonies comprennent des constructions sur des terres privées, il n'est pas surpris : "C'est possible", dit-il. Le fait que dans les trois quarts des colonies, il y a eu des constructions qui ont dévié des plans autorisés ne le surprend pas davantage : "Toutes les plaintes doivent être adressées au gouvernement, pas à nous. Les petites colonies ont été planifiées par l'administration de la construction rurale du ministère du logement. Les plus grandes sont planifiées par des bureaux du ministère. C'est le gouvernement tout entier. Parfois, c'est le ministère du logement qui prend en charge le budget, quand la construction est hors budget. Dans d'autres cas, l'Etat paie une partie des coûts de développement et le reste est à la charge des individus. Tout ça, c'est un énorme bluff. C'est moi qui ai planifié les colonies ? Non, c'est Sharon, Rabin, Golda, Dayan."

La base de données fournit des informations qui attestent une planification chaotique. Par exemple, une tentative de déterminer le statut de la terre de la colonie Argaman, dans la Vallée du Jourdain, a révélé que "la communauté était apparemment établie sur la base d'un décret de confiscation dont la localisation n'était pas précisée." Sur Mavo Horon, la base de données dit : "La colonie a été construite sans décision gouvernementale sur des terres pour la plupart privées, à l'intérieur d'une zone fermée dans l'enclave de Latroun. La zone a été affectée à la WZO (Organisation sioniste mondiale) à partir de 1995, cette affectation constituant un abus d'autorité, apparemment sur directive politique." Dans la colonie de Tekoa, des caravanes ont été louées à l'armée et installées en contradiction avec la désignation d'origine de la zone, et parfois en-dehors des limites géographiques du plan.

La plus grande partie de la Cisjordanie n'a pas été annexée à Israël. En conséquence, les règlements qui gouvernent l'établissement et la construction de villages diffèrent de ceux qui s'appliquent en Israël per se. Le rapport Sasson, qui traitait des avant-postes illégaux, se fondait en partie sur les données réunies par Spiegel, et listait les critères nécessaires à la création d'une nouvelle colonie en territoire occupé :

Le gouvernement israélien publie une décision de créer la colonie.

La colonie a une zone juridictionnelle définie.

La colonie a un plan détaillé et approuvé.

La colonie se situe sur une terre d'Etat ou sur une terre achetée par des Israéliens et enregistrée sous leur nom au cadastre.

Selon la base de données, l'Etat a donné à la WZO et/ou au ministère de la construction et du logement l'autorisation de planifier et de bâtir sur la plupart des territoires sur lesquels les colonies sont construites. Ces organismes ont alloué la terre à ceux qui ont fini par effectuer la construction dans la colonie. Parfois, il s'est agi du département colonisation de la WZO, d'autres fois du ministère de la construction et du logement. Dans plusieurs cas, des colonies ont été construites par Amana, le bras armé de la colonisation de Goush Emounim. Un autre organisme est cité pour avoir bénéficié de lots et de la responsabilité de la construction de colonies : le Fonds national des colons de Goush Emounim.

Talmud Torah

Des écoles, laïques ou religieuses (Talmudei Torah) ont été elles aussi construites sur des terres palestiniennes. D'après la base de données, dans la partie sud de la colonie d'Ateret, "15 bâtiments ont été construits en dehors des terres d'Etat, utilisés par la yeshiva Kinor David (« violon de David »). Il y a également de nouvelles routes de contournement et une zone spéciale de sécurité, illégale." Kinor David est le nom d'une yeshiva à filière musicale. Le signe à l'entrée indique que la yeshiva a été construite par Amana, le conseil régional et le département colonisation de la WZO.

Dans le cas de Michmash, il est également très clair qu'une partie de la colonie a été construite sur "des terres privées par le moyen de la fraude". Par exemple, "au centre de la colonie (près du portail d'entrée principal) se

trouvent un quartier de caravanes qui sert de Talmud Torah et d'autres bâtiments (dont 30 caravanes) sur des terres privées."

Un après-midi d'hiver, une bande de gosses jouaient là, l'un d'entre eux portant un T-shirt où était écrit : « Nous ne pardonnerons pas et nous nous n'oublierons pas ». Pas d'enseignant alentour. Une jeune femme en pantalons conduisait son bébé chez le médecin et prit un moment pour bavarder. Elle avait déménagé là d'Ashkelon parce que les parents de son mari sont parmi les fondateurs de la colonie. Quand son fils aura suffisamment grandi pour entrer à la maternelle, elle ne l'enverra pas au Talmud Torah. Non pas parce que l'institution se trouve sur une terre privée, mais seulement parce que ce n'est pas le type d'éducation qu'elle souhaite pour lui : "Je ne pense pas qu'il y ait eu des constructions sur des terres privées par ici, mais je ne pense pas non plus qu'il devrait y en avoir."

Dans la colonie de Psagot, où il y a eu bon nombre de constructions sur des terres privées, il est facile de reconnaître le style en terrasses typique de l'agriculture palestinienne dans la région. Selon la base de données, il y a à Psagot "des bâtiments agricoles (un établissement vinicole et des entrepôts) à l'est de la colonie, proches des vignobles cultivés par les colons en fraude. ". Lors d'une visite, l'établissement vinicole était à l'abandon. Son propriétaire, Yaakov Berg a acquis la terre auprès de l'Administration israélienne des terres près de l'avant-poste de Migron, où un nouvel établissement vinicole et un centre touristique sont actuellement en construction.

"Les vignes sont situées à Psagot", dit Berg, occupé aux préparatifs du nouveau site. Depuis le point d'observation, on aperçoit une énorme carrière à flanc de montagne. "Si je construisais ici une salle de bain sans permis, j'aurais dans le quart d'heure un hélicoptère de l'Administration civile me disant que c'est interdit", se plaint-il. "Et ici même, il y a une carrière palestinienne légale qui continue à fonctionner."

Ce sont les politiques qui l'on fait

Kobi Bleich, porte-parole du ministère de la construction et du logement : "Le ministère participe au financement des coûts de développement des colonies dans la zone A, en conformité avec les décisions du gouvernement israélien. Les travaux de développement sont effectués par les conseils régionaux, et seulement après que le ministère s'est assuré que le nouveau quartier est bien inclus dans un plan d'urbanisation autorisé. Cela s'applique partout en Israël aussi bien qu'au-delà de la ligne Verte. Je souligne que les fonctionnaires du ministère sont chargés de faire appliquer la politique du gouvernement. Toutes les actions passées ont été faites en conformité avec les décisions du pouvoir politique."

Danny Poleg, porte-parole du district Judée-Samarie (Cisjordanie) de la police : "La question de la construction des bâtiments de police est de la responsabilité du ministère de la sécurité intérieure, toutes vos questions doivent lui être adressées."

Réaction du porte-parole du ministère de la sécurité intérieure : "La construction de commissariats de police est décidée par l'Administration des terres en coordination avec le ministère de la sécurité intérieure. Il n'y a pas de commissariat à Modi'n Illit, mais seulement un poste de réaction rapide pour les habitants, sur une terre allouée par l'autorité locale. La terre à Giv'at Ze'ev a été allouée par le conseil local et le commissariat se situe à l'intérieur de la municipalité. La route qui mène au QG de la police a été construite par le ministère de la construction et du logement. Sa maintenance est effectuée par le conseil local."

Avi Roeh, président du conseil régional de Mateh Binyamin (qui a sous sa juridiction les colonies d'Ofra, Kokhav Yaakov, Ateret, Ma'aleh Michmash et Psagot) : "Le conseil régional de Mateh Binyamin, comme les conseils voisins en Judée et Samarie (Cisjordanie), traite de décisions politiques concernant l'expansion des colonies. Néanmoins, cela n'exclut pas la nécessité de procédures de planification adéquates, de manière à développer les colonies de façon organisée et en accord avec la loi."

Pour toute réponse, la WZO a envoyé un épais livret, dont une copie avait déjà été envoyée à la procureure Talia Sasson à la suite de son rapport. (...)

L'Administration civile, la première dont la réaction a été demandée concernant la base de données, il y a plus d'un mois, n'a pas encore répondu.

Uri Blau

Source : [Ha'aretz](#) - Traduction : [La Paix Maintenant](#)

02/02/2009

<http://www.bilin-village.org/francais/articles/presse-et-medias-independants/Une-base-de-donnees-israelienne-secrete-revele-l-ampleur-de-la-colonisation-illegale>

---

### 3-3 Réponse de Leon Deouell à : « Sans loyauté, pas de citoyenneté » d'Avigdor Lieberman.

Le parti Israel Beitenou d'Avigdor Lieberman a axé toute sa campagne sur le slogan « Pas de citoyenneté sans loyauté », visant spécifiquement les citoyens arabes auxquels il suggère de n'accorder la citoyenneté qu'en échange d'un serment de « loyauté ». Cet article cherche à démontrer que les Arabes ne sont pas seuls touchés par cet état d'esprit. Tout esprit libre devrait se sentir visé. Malheureusement, les élections sont passées avec le résultat qu'on sait. On peut se consoler en se disant qu'un Lieberman ministre de la police (par exemple) sera très occupé à se débarrasser de ses nombreuses casseroles judiciaires avant de mettre en oeuvre son programme. Le slogan « Sans loyauté, pas de citoyenneté » appartient aux régimes les plus sombres de l'histoire. Sous ces régimes, les gens sont détenus, torturés, envoyés aux travaux forcés, ou, tout simplement, ils « disparaissent » parce que quelqu'un les a soupçonnés d'être déloyaux. Sous ces régimes, les citoyens vivent dans la peur et

craignent de parler car on pourrait interpréter leurs propos comme une critique. Ils se racontent des blagues en secret (plus de programmes satiriques à la télévision, bien sûr) tout en ayant peur que les voisins ou les amis les entendent.

« Sans loyauté, pas de citoyenneté ». Apparemment, cela semble si logique, cela parle à notre sens de la justice naturelle. C'est la raison pour laquelle ce slogan paraît légitime. Pourquoi le pays devrait-il faire du bien à ceux qui lui sont déloyaux ou lui veulent du mal ? Mais c'est justement le piège qui mènera à une vie de peur. Après tout, qui va déterminer le degré de loyauté ? Et comment faire la distinction entre déloyauté et désaccord avec la position des autorités ? A partir du moment où la déloyauté est déterminée par les autorités, toute forme de critique sera interprétée comme de la déloyauté.

Lieberman ne parle pas de nous, disent la plupart des citoyens. Mais si. Lieberman parle de quiconque est en désaccord avec sa perception du pays et de son chemin. S'il vous plaît, prenez le temps de lire le programme d'Israel Beitenou : il ne cache rien. Dans la partie « Citoyenneté et Egalité », sous le titre « Une attitude plus ferme à l'égard de la subversion », il est écrit : "Nous ferons en sorte d'interdire les partis et organisations dont les paroles ou les actes constituent une subversion contre l'Etat d'Israël en tant qu'Etat juif sioniste et menacent son existence."

Puis, regardez les pubs télévisées de la campagne d'Israel Beitenou, qui montrent quelques exemples de déloyauté suivis d'une voix menaçante qu scande "Pas - de - citoyenneté - sans - loyauté". Et que montrent-ils ? Des manifestants contre l'opération à Gaza près de l'Université hébraïque de Jérusalem. Les manifestants contre les décisions du gouvernement sont déloyaux. Clair et net. Et où se situe le seuil de loyauté ? Balad ? Hadash ? Meretz ? Ou même peut-être Kadima, qui se permet de parler de rendre le Golan ?

Une note personnelle : avez-vous un jour donné de l'argent à Shalom Arshav (La Paix Maintenant) ? Etiez-vous à la manifestation de masse qui a suivi le massacre de Sabra et Chatila (et donc diffamé le pays en public) ? Avez-vous exprimé une quelconque solidarité avec le mouvement des Quatre Mères (et donc affaibli le moral de nos troupes au Liban) ? Avez-vous soutenu les accords d'Oslo lors de la manifestation du 4 novembre 1995 ? Ou peut-être soutenu l'évacuation des colonies de Gaza (promouvant ainsi le retour de territoires à l'ennemi et contribuant au succès du terrorisme) ?

Cela vous semble exagéré ? Dans une interview à la radio en octobre 2007, Lieberman, alors « ministre chargé des menaces stratégiques » », fustigeait ces gens de gauche qui appelaient au boycott d'artistes qui soutenaient l'entreprise de colonisation : « Tous nos soucis, tous nos problèmes, toutes nos victimes sont causés par ces gens. De manière générale, nos problèmes ne viennent pas du monde extérieur ni de la communauté internationale, ce sont ces gens qui en sont la cause. » Et, d'après leurs pubs de campagne, Lieberman et Uzi Landai (n°2) veulent dire exactement cela.

La pente est glissante, et la remonter fait mal. Au début, la loi sera utilisée contre les minorités arabes face des manifestations plus ou moins débonnaires. Mais le processus peut aller très vite, quand chaque citoyen se demandera s'il met en danger son emploi, son gagne-pain ou sa famille. A partir de là, seuls des gens exceptionnels continueront à protester.

Dans la plupart des cas, ils ne vivront pas longtemps (au moins pas en liberté) et le seuil montera. Souvent, nous ne saurons pas qui détermine le seuil de loyauté ni en quoi la loyauté consiste exactement. Puis, la question de la loyauté servira d'instrument contre ceux qui sapent l'autorité des puissants. Je n'invente rien. Cela s'est produit dans tant de pays, à tant de reprises : l'Argentine, la Chine, l'Iran, l'Union Soviétique et, oui, l'Allemagne aussi. Lieberman ne gagnera pas les prochaines élections et ne sera pas premier ministre. Mais, si nous ne revenons pas à nous-mêmes, son parti sera l'un des piliers de la coalition. Et même s'il est chef de l'opposition avec près de 20 sièges (oui, tant qu'à ça - en fait, 15, mais cela change-t-il quelque chose au fond ? ndt), il sera en bonne position pour gagner le poste. Ses lois sur la loyauté seront promulguées d'une façon ou d'une autre. Si la Cour suprême l'en empêche, il visera à lui couper les ailes. Cela a déjà commencé lors de la mandature précédente. Israel Beitenou appelle ouvertement à la destruction de toutes les lois qui fondent une société démocratique, à commencer par le droit de s'exprimer et de promouvoir ses opinions. Sans ces droits, il n'y a pas de démocratie. Aucun électeur ne peut l'ignorer.

Leon Deouell

Leon Deouell est professeur de psychologie à l'Université hébraïque de Jérusalem

Yediot Aharonot, - 5 février

<http://www.ynetnews.com/articles/0,...>

Traduction : Gérard Eizenberg pour La Paix Maintenant

<http://www.lapaixmaintenant.org/article1925>

---

---

## 4 Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### 4-1 Jean Bricmont : Sur le retour du ni-ni, l'islamisme et l'antisémitisme dans les manifestations.

Ce texte est **en partie** une réponse à une Carte Blanche « Le pouvoir aux « barbus » ? Non merci ! », publiée en

Belgique (Le Soir), suite à des manifestations concernant Gaza. (\*)

Il y a une spécialité dans certains mouvements de gauche ou pacifistes qui consiste, lors de chaque conflit, à se rabattre sur le ni-ni.. Ni Milosevic, ni Otan, ni Bush ni Saddam et, aujourd'hui, renvoyer dos-à-dos Israël et le Hamas ou le Hezbollah. Dans tous les cas, le problème est triple :

On ignore la différence dans les rapports de force.

On met sur le même pied l'agresseur et l'agressé.

Et, ce qui est le plus important, on se place comme si nous étions en dehors des conflits, au-dessus de la mêlée, alors qu'évidemment nos gouvernements ne le sont pas.

Dans le cas du conflit à Gaza, la version dominante du ni-ni consiste à condamner à la fois les tirs de roquettes du Hamas et la réponse d'Israël, parfois jugée disproportionnée. Le mot "disproportionnée" est lui-même absurdement disproportionné par rapport à l'écart des forces en présence. D'un côté, il y a une force armée nationale ultrasophistiquée. Lorsque cette force attaque, elle le fait pour détruire des infrastructures et terroriser toute une région par la démonstration de sa supériorité militaire. De l'autre, il y a quelques fusées artisanales qui sont lancées vers Israël, sans espoir de gagner une bataille, mais plutôt pour signaler désespérément qu'un peuple dépossédé, enfermé et oublié existe toujours. Les tirs de roquettes n'étant qu'un moyen de cogner à la porte d'une prison, l'agresseur est avant tout celui qui a emprisonné injustement tout un peuple, le privant depuis des décennies d'autres moyens de faire reconnaître son existence. Les gens qui lancent ces roquettes sur Israël sont souvent des descendants de ceux qui ont été chassés de leurs terres en 1948. Les roquettes sont l'écho de cette dépossession datant maintenant de soixante ans. Tant que ce fait fondamental n'est pas pleinement reconnu, et il ne l'est presque jamais en Occident, il est impossible d'avoir une vision réaliste de la profondeur du problème.

Celui-ci provient en réalité des principes sur lesquels Israël est fondé, à savoir qu'il est légitime pour certaines personnes, en vertu d'une propriété acquise à la naissance (être « juif ») d'occuper la terre d'autres personnes auxquelles les hasards de la naissance n'ont pas conféré cette propriété. Que l'on invoque la Bible ou l'holocauste comme justification plus directe de cette occupation ne change rien à son caractère intrinsèquement raciste, c'est-à-dire fondé en fin de compte sur une distinction importante faite entre les êtres humains et liée uniquement à leur naissance.

Cet aspect raciste est évidemment présent à l'esprit des victimes et de tous ceux qui s'identifient à eux-surtout les populations du monde arabo-musulman et une partie du tiers-monde, pour qui le projet sioniste rappelle douloureusement des expériences antérieures du colonialisme européen, mais il n'est pratiquement jamais intégré au débat en Occident. Il faut souligner qu'il s'agit ici d'un racisme institutionnel, c'est-à-dire lié aux structures d'un état, ce qui est très différent du racisme « ordinaire », celui, malheureusement fort répandu, mais souvent passif, qui existe dans l'esprit de beaucoup d'individus. Et c'est le racisme d'état qui est en général considéré comme étant « d'extrême droite », « incompatible avec nos valeurs », « contraire à la modernité et à l'esprit des Lumières ». C'est ce racisme qui menait à la condamnation générale de l'Apartheid en Afrique du Sud et de son idéologie. Mais ce n'est pas le cas pour le sionisme, qui est pourtant l'idéologie qui légitime ce racisme institutionnel. Malheureusement, c'est souvent la gauche occidentale qui, tout en étant la plus prompte à dénoncer en général le racisme d'Etat, est la plus portée à faire une exception pour "l'Etat juif".

De plus, tout le discours dominant sur ce conflit est indirectement contaminé par la vision raciste de départ : Toutes les parties et tous les intellectuels ou commentateurs « respectables » doivent, avant toute autre chose, reconnaître « le droit à l'existence d'Israël », mais l'expression « droit à l'existence de la Palestine » est pratiquement inexistante. Pour ce qui est des Palestiniens, leur État, à supposer qu'il y en ait un jour un, résultera non d'un droit, mais d'une négociation ; et encore, d'une négociation avec un partenaire palestinien « responsable », c'est-à-dire reconnaissant comme préalable à toute discussion le droit à l'existence de son adversaire, lequel ne lui reconnaît nullement un tel droit.

N'importe quelle personne d'origine juive a le droit de s'installer en Israël mais les non-juifs qui en ont été chassés en 1948 ou après, ainsi que leurs descendants, ne peuvent pas le faire. Même dans les Territoires dits palestiniens, leurs déplacements d'un endroit à l'autre sont fortement limités.

Le Hamas et le Hezbollah doivent être empêchés de se réarmer, mais Israël peut recevoir des Etats-Unis, gratuitement, toutes les armes souhaitées.

Israël est constamment célébré comme étant "la seule démocratie au Moyen-Orient", mais les élections libres des Palestiniens sont ignorées.

Les Palestiniens doivent « renoncer à la violence, » mais pas Israël.

L'Iran ne peut posséder d'arme nucléaire, mais Israël bien.

Toutes ces différences de traitement reposent en fin de compte sur l'idée que l'entreprise initiale de colonisation était légitime, ou qu'elle appartient au passé et qu'il n'est pas souhaitable d'en reparler ; mais les deux attitudes reviennent à nier l'humanité pleine et entière des victimes, ce qui nous ramène à la question du racisme. Car imaginons quelle serait la réaction européenne si l'État d'Israël avait été créé, mettons, dans une partie des Pays-Bas ou de la Côte d'Azur, en en faisant fuir une fraction importante des habitants.

Ces deux poids deux mesures se retrouvent à tous les niveaux dans le discours dominant, par exemple lorsqu'on répète qu'il ne « faut pas importer le conflit » en France, comme si le fait que presque toute la classe politique française accepte de se faire sermonner, lors du dîner annuel du CRIF, sur son attitude supposée pro arabe, ne

constituait pas déjà une « importation du conflit », mais unilatérale, en faveur d'Israël.

Le discours qui stigmatise l'extrême droite souffre également de ce deux poids deux mesures ; en général, ce discours vise l'extrême droite française traditionnelle, dans ses différentes variantes, ou les islamistes, mais jamais le sionisme. En fait, une bonne partie de la gauche politique et intellectuelle adopte, sur la question de la Palestine, une position implicitement raciste qui serait considérée comme d'extrême droite si elle avait concerné l'Afrique du Sud à l'époque de l'Apartheid.

La gauche attaque souvent en grande pompe une extrême droite, certes désagréable, mais faible et marginale (c'est bien pour cela qu'on peut l'attaquer) tout en étant, au mieux, passive face à une autre extrême droite (le sionisme), qui, elle, est soutenue militairement et diplomatiquement par la plus puissante démocratie au monde. Une façon de tenter de faire taire les protestations contre la politique israélienne consiste à dénoncer l'antisémitisme dans les manifestations, ainsi que l'identification entre Israël et nazisme. Évidemment, cette dernière comparaison est excessive, mais tout le monde commet ce genre d'excès, tout le temps. Quid de « CRS-SS » (en Mai 68, combien de morts, comparé à Gaza) ? Ou d'Hitlerosevic ? Ou de Nasser, le Hitler sur le Nil (en 56) ? Pourquoi des supporters d'Israël peuvent-ils constamment identifier le Hamas ou l'Iran à Hitler et l'excès inverse serait interdit ? On pourrait répondre que cela devrait l'être à cause de ce que les Nazis ont fait aux juifs. Mais ce genre de considérations n'a jamais empêché de comparer aux Nazis les Soviétiques ou les Serbes, qui ont aussi beaucoup souffert pendant la guerre. Moins que les juifs sans doute, mais à partir de quel niveau de souffrance les excès deviennent-ils

inacceptables ? Plus fondamentalement, à partir du moment où la nazification de l'adversaire est l'arme idéologique principale de l'Occident et d'Israël, il est inévitable que cette arme soit retournée contre eux quand l'occasion s'en présente.

Pour ce qui est de l'antisémitisme, il ne faut pas oublier que la politique israélienne se fait au nom d'un État qui se dit juif, et qu'elle est fortement soutenue par des organisations qui disent représenter les juifs (à tort ou à raison). Comment espérer éviter, dans ce climat, que beaucoup de gens ne deviennent anti-juifs ? C'est en demander un peu trop à la psychologie humaine. Pendant la guerre, la plupart des habitants des pays occupés étaient anti-allemands (contre les « Boches »), pas seulement antinazis. Pendant la guerre du Vietnam, les opposants étaient souvent anti-américains pas seulement opposés à la politique US (et c'est encore la même chose maintenant par rapport à leur politique au Moyen-Orient). Il est absurde d'espérer que les gens se fassent la guerre tout en ne se haïssant pas, en respectant les droits de l'homme, et en étant de bons antiracistes. Et comme le conflit est importé, depuis

longtemps, dans le discours médiatique et l'action politique, il y a bien ici une guerre idéologique dont les effets prévisibles sont exactement ceux que l'on déplore.

On ne peut pas non plus demander aux opposants à Israël de faire la distinction entre juifs et sionistes alors que le discours dominant ne le fait presque jamais (du moins quand cette identification permet de présenter Israël comme un pays éternellement « victime » ou « paria »).

De plus, comment veut-on qu'une population qui est sans arrêt diabolisée, ridiculisée, insultée, parce que, en tant que musulmane, elle n'aurait rien compris à la démocratie, aux droits de l'homme, aux droits de la femme, et serait "communautariste" quand elle affiche ses convictions religieuses, ne réagisse pas avec virulence (au moins verbale) face aux massacres de Gaza ?

Ce qui précède n'est pas une « justification de l'antisémitisme » mais une observation banale sur un aspect déplaisant mais assez universel de la psychologie humaine. On pourrait ajouter que tous les discours de dénonciation et de condamnation de l'antisémitisme qui ne prennent pas en compte le contexte dans lequel celui-ci se développe ne servent à rien et sont sans doute contre-productifs, comme le sont en général les discours moralisateurs.

La situation ici est pratiquement aussi inextricable que la situation en Palestine même. Bien sûr que l'antisémitisme augmente, ainsi que l'identification communautaire, dans tous les camps. Nous sommes incapables de résoudre la situation au Moyen-Orient, mais on pourrait au moins commencer par reconnaître ici la véritable nature du problème (le racisme institutionnel d'Israël) et changer radicalement de discours. Il faudrait également mettre fin aux intimidations et aux procès (pour délit d'opinion), faire en sorte que tous puissent dire ce qu'ils pensent vraiment d'Israël et de ses soutiens, et établir l'égalité des armes dans les débats sur ce qui touche au sionisme. Il faudrait également que la politique française et européenne soit déterminée indépendamment de l'influence de groupes de pression. C'est seulement ainsi que l'on peut espérer, à terme, décommunautariser le débat et faire régresser l'antisémitisme.

Jean Bricmont

8 février 2009

Oulala.net

<http://www.silviacattori.net/article743.html>

(\*) Voir cet article sous le lien :

[http://www.lesoir.be/forum/cartes\\_blanches/carte-blanche-le-pouvoir-aux-2009-01-14-681417.shtml](http://www.lesoir.be/forum/cartes_blanches/carte-blanche-le-pouvoir-aux-2009-01-14-681417.shtml)

Source : Jean Bricmont

## 4-2 Drs Ghassan Abu Sittah et Swee Ang : Les blessures de Gaza.

Deux chirurgiens britanniques, le Dr. Ghassan Abu Sittah et le Dr. Swee Ang, ont réussi à entrer dans la bande de Gaza durant l'invasion israélienne.

Ils décrivent ici ce qu'ils ont vécu, partagent leur vision des choses et concluent que la population de Gaza est extrêmement vulnérable et sans défense, dans l'éventualité d'une nouvelle attaque militaire.

Les blessures de Gaza sont profondes, et multicouches.

Faut-il rappeler le massacre à Khan Younis, en 1956, qui fit 5 000 victimes, ou **l'exécution de 35 000 prisonniers de guerre par Israël, en 1967** ? Ou encore les blessures de la première Intifada, la désobéissance civile d'un peuple occupé à l'encontre de ses occupants ayant entraîné un nombre énorme de blessés et des centaines de morts ?

Nous ne saurions non plus mettre de côté les quelque **5 420 blessés, dans le seul sud de la bande de Gaza, depuis l'année 2000**. Non, ce dont nous parlerons ici, c'est « seulement » de l'invasion déclenchée par Israël le 27 décembre 2008.

Sur la période allant du 27 décembre 2008 jusqu'au cessez-le-feu du 18 janvier 2009, on estime que c'est des **tonnes d'explosif** qui ont été lancées sur la bande de Gaza. Gaza mesure une quarantaine de kilomètres de longueur, sur quinze de largeur, et un million et demi de personnes y vit. Cela en fait la région la plus densément peuplée du monde. Avant cette guerre, Gaza avait été soumise à un blocus total et affamée durant cinquante jours. En réalité, depuis les élections (législatives) palestiniennes (remportées par le Hamas, ndt), Gaza a été soumis à un blocus partiel ou total depuis plusieurs années. Durant la seule première journée de l'invasion, ce sont 205 personnes qui ont été tuées.

Tous les commissariats de police de la bande de Gaza, sans aucune exception, ont été bombardés, de nombreux policiers ayant été tués. Les forces de police une fois anéanties, l'attention se focalisa sur les cibles non gouvernementales. Gaza a été bombardé du ciel par des avions F-16 et des hélicoptères Apache, et bombardé depuis la mer par des vedettes israéliennes, ainsi que depuis le sol par l'artillerie des tanks.

Beaucoup d'écoles ont été réduites à des tas de gravats, dont l'American School de Gaza, quarante mosquées, des hôpitaux, des bâtiments de l'Onu et, bien entendu, 21 000 appartements ont été touchés, dont 4 000 ont été totalement détruits. Le nombre des sans abri est aujourd'hui estimé à 100 000 personnes.

### Les armes israéliennes

Mis à part les bombes conventionnelles et les bombes à haute puissance de déflagration, les Israéliens ont utilisé des armes non-conventionnelles, dont on peut identifier au moins quatre catégories différentes :

#### **1 - Les bombes à sous-munitions et les obus au phosphore**

Les bombes au phosphore lancées par les Israéliens ont été décrites par des témoins oculaires comme des bombes explosant à haute altitude, dispersant un large parapluie de petites bombes au phosphore, qui touchent une très large zone au sol. Au cours de l'incursion terrestre, des témoins oculaires décrivent les tanks pilonnant les maisons d'habitation tout d'abord au moyen d'obus conventionnels. Les murs une fois démolis, une deuxième sorte d'obus – des obus au phosphore – **sont alors tirés à l'intérieur des domiciles. Ils sont utilisés de manière à ce que le phosphore explose et carbonise à la fois les occupants et les locaux**. Beaucoup de corps carbonisés ont été retrouvé au milieu de particules de phosphore en fusion dont la combustion se poursuivait.

Un sujet de préoccupation, c'est que le phosphore semble être utilisé par les Israéliens après avoir été mélangé à un agent stabilisant spécial. Cela a pour effet que le phosphore, étant plus stable, ne se consume pas totalement. Des résidus jonchent toujours les champs, les espaces de jeu des enfants et les cours des immeubles. Ils s'enflamment spontanément lorsque de très jeunes enfants, par curiosité, les ramassent, ou ils dégagent des fumées dangereuses quand les paysans retournent dans les champs pour les irriguer. Une famille de paysans, retournée dans son champ à cette fin a été exposée à des nuages de fumée produisant des saignements de nez. Ainsi, les résidus d'un phosphore vraisemblablement traité au moyen d'un produit stabilisateur agissent, eux aussi, à l'instar d'armes anti-personnel contre des enfants, rendant le retour à la vie normale difficile, un accident étant toujours possible.

Les chirurgiens ayant opéré dans les hôpitaux ont eux aussi fait état de cas dans lesquels, après une laparotomie de première intention, pour traiter des blessures relativement peu étendues comportant une contamination minimale (par le phosphore, ndt), ont constaté, après une deuxième laparotomie de vérification, l'augmentation des zones de nécrose des tissus à environ J+3. Certains patients sont devenus alors très gravement malades, et à environ J+10, ces patients nécessitant une troisième vérification de leurs plaies présentaient des nécroses massives du foie. Cela pouvait, ou non, s'accompagner d'hémorragie générale, de défaillance rénale ou/et cardiaque, entraînant le décès. Bien que l'acidose, la nécrose hépatique et l'arrêt cardiaque subit dû à l'hypocalcémie soient des complications connues de l'intoxication au phosphore blanc, il est pour l'instant impossible d'attribuer ces complications au seul phosphore.

Il est vraiment urgent d'analyser et d'identifier la nature réelle de ce phosphore modifié, au regard de ses effets à long-terme sur la population de Gaza. Il est également urgent de collecter et de détruire les résidus de phosphore qui jonchent la totalité de la bande de Gaza. Etant donné que ces résidus produisent des fumées toxiques lorsqu'ils rentrent en contact avec de l'eau, dès les premières pluies, toute la région sera polluée par les émanations d'acide phosphorique. Il faut mettre en garde les enfants contre les dangers qu'ils encourent encore à toucher, voire pire, à manipuler, ces résidus phosphoreux.

## **2 – Les bombes d'armes lourdes**

Le recours à des bombes [de destruction massive] dites DIME (*dense inert material explosives*) (explosifs à matériaux inertes denses) est évident, même si l'on ne peut assurer que de l'uranium appauvri ait été utilisé, dans le sud de la bande de Gaza. Dans les zones civiles, des patients survivants ont été retrouvés avec les membres amputés par les bombes DIME, les moignons, comme coupés à la guillotine, ne saignant pratiquement pas. Les éclats et les shrapnels de ces projectiles sont extrêmement denses.

## **3 – Les bombes à pulvérisation de carburant, dites « bombes à vide »**

Des « *bunker busters* », ces bombes capables de détruire des bunkers en béton profondément enterrés, ont été utilisées. Certains immeubles, en particulier celui, de huit étages, du bâtiment des Sciences et de la Technologie de l'Université Islamique de Gaza, ont été réduits à des piles de décombres ne dépassant pas un mètre – un mètre et demi de hauteur.

## **4 – Les bombes silencieuses**

La population de Gaza nous a fait état de bombes pratiquement silencieuses, extrêmement destructrices. La bombe arrive, comme un projectile silencieux, produisant tout au plus un sifflement, produisant une large zone où tous les objets et tous les être vivants sont vaporisés, sans laisser la moindre trace. Nous ne connaissons pas d'arme conventionnelle produisant de tels effets, et nous envisageons donc la possibilité que de nouvelles armes à particules aient été testées.

## **Les exécutions**

Des survivants décrivent des tanks israéliens arrivant devant des maisons et demandant aux habitants d'en sortir. Des enfants, des personnes âgées et des femmes, qui sortaient parfois de ces maisons, étaient alignées contre un mur et immédiatement mitraillées et tuées. Des familles ont ainsi perdu des dizaines de leurs membres au cours de telles exécutions collectives. La prise pour cible délibérée d'enfants sans défense et de femmes a été dûment documentée par des associations de défense des droits de l'homme dans la bande de Gaza, tout au long du mois écoulé.

## **Des ambulances prises pour cibles**

Treize ambulances ont fait l'objet de tirs, les conducteurs et des secouristes ayant été tués alors qu'ils procédaient à des secours et à des évacuations de blessés.

## **Bombes à fragmentation (*Cluster bombs*)**

Les premiers patients atteints par des sous-munitions (de bombes à fragmentation) ont été amenés à l'Hôpital Abu Yusef Najjar. La moitié des tunnels ayant été détruits, Gaza a perdu une part importante de sa ligne de survie. Ces tunnels, en effet, contrairement à l'idée répandue, ne servent pas à acheminer des armes, même si des armes légères ont pu faire l'objet d'une contrebande par ce canal. Toutefois, ils représentent le principal moyen d'acheminer de la nourriture et du carburant à Gaza. Les Palestiniens ont d'ores et déjà recommencé à creuser de nouveaux tunnels. Toutefois, il est désormais certain que des bombes à fragmentation ont été lancées sur la zone frontalière de Rafah, et que l'explosion de la première de ces bombes a été déclenchée précisément par des travaux de creusement d'un tunnel. Cinq patients brûlés ont été hospitalisés, après avoir déclenché accidentellement une machine infernale du type « *booby trap* » [il s'agit de mines, dispersées par le container d'une bombe à sous-munition, qui explosent lorsque quelqu'un marche dessus, ndt].

## **Tribut mortel**

A la date du 25 janvier 2009, le nombre des tués était estimé à 1 350, ce nombre ne cessant d'augmenter jour après jour. Cela est dû aux blessés très grièvement atteints, qui continuent à mourir dans les hôpitaux (60 % des tués étaient des enfants).

## **Les blessés graves**

On relève 5 450 blessés graves, dont 40 % d'enfants. Il s'agit principalement de patients polytraumatisés et de grands brûlés. Les blessés ne souffrant « que » de fractures et capables de marcher ne sont pas inclus dans ces chiffres.

Au travers de nos conversations avec des médecins et des infirmiers et infirmières, les mots « holocauste » et « catastrophe » sont revenus avec insistance. Les personnels médicaux portent tous le traumatisme psychologique d'avoir dû vivre le mois écoulé dans cette situation, d'avoir eu à faire face à des dizaines de blessés engorgeant leurs chambres et leurs salles d'opérations. Beaucoup de patients sont morts dans les services d'urgence, tandis qu'ils attendaient un traitement impossible. Ainsi, dans un hôpital de district, un chirurgien orthopédiste a dû effectuer treize fixations externes, en moins d'une journée.

L'on estime que, sur le nombre total des blessés graves, 1 600 sont mutilés et resteront handicapés à vie. Il s'agit d'amputés, de personnes ayant été atteintes à la colonne vertébrale, de grands brûlés qui souffriront de cicatrices invalidantes.

## **Des facteurs spécifiques**

Le tribut des morts et des blessés est particulièrement élevé, à la suite de cette récente agression, en raison de plusieurs facteurs :

Aucune échappatoire possible : Gaza étant totalement cernée par l'armée israélienne, personne ne pouvait échapper aux bombardements ni à l'invasion terrestre. Il n'y avait, tout simplement, aucune échappatoire. Et à l'intérieur de la bande de Gaza elle-même, les déplacements du nord vers le sud étaient impossibles, les tanks israéliens ayant coupé la moitié nord de la bande de Gaza de la moitié sud (trois sections ont même été évoquées, ndt).

Il faut comparer cette situation avec celle qui avait prévalu au Liban en 1982 et en 2006, la population ayant pu, au Liban, fuir des zones de bombardement intense et passer à une zone de calme relatif – à Gaza, cette option n'existait pas.

#### **A- La densité de la population**

Gaza est très densément peuplé. Il est insupportable de constater que les bombes utilisées par Israël ont été des bombes de précision. Ces bombes ont un taux d'impact de 100 % sur des buildings bondés de gens. Nous citerons les exemples du marché central, des commissariats de police. Des écoles, des immeubles de l'Onu, utilisés comme des abris (en principe) sûr, des mosquées (quarante d'entre elles ont été détruites) et les maisons et appartements de familles qui se croyaient en sécurité, dès lors qu'il n'y avait pas de combattants chez elles, ainsi que des appartements situés dans des étages élevés des tours d'habitation ont été visés, une seule bombe détruisant plusieurs familles à la fois. Ce modèle de prise systématique et constante des civils pour cibles laisse soupçonner que les objectifs militaires atteints n'étaient que des dommages collatéraux, alors que les civils étaient, quant à eux, les cibles visées en priorité.

#### **B- La quantité et la qualité des munitions utilisées (voir ci-dessus)**

#### **C - L'inexistence de moyens de défense, à Gaza, contre les armes ultramodernes d'Israël**

La bande de Gaza ne dispose ni de tanks, ni d'avions, ni de missiles antiaériens, contre l'armée d'invasion. Nous avons constaté cela de visu, lors d'un affrontement mineur au cours duquel des obus de tanks israéliens ont été échangés contre des tirs en retour palestiniens, à l'AK47. Le déséquilibre entre les armes était tout simplement accablant.

#### **D - L'absence d'abris bien construits, pour les civils**

Malheureusement, même des abris anti-bombardements répondant aux meilleures spécifications ne résisteraient pas aux bombes perceuses de bunker (offertes à l'armée israélienne par les États-Unis, ndt)...

#### **Conclusion**

Étant donné tout ce qui précède, la prochaine agression contre la bande de Gaza serait tout aussi catastrophique. La population de Gaza est extrêmement vulnérable et totalement dépourvue de moyens de se défendre, dans l'éventualité d'une nouvelle agression.

Si la communauté internationale est sérieuse, comme elle le prétend, dans sa volonté d'empêcher un nombre aussi catastrophique de morts et de blessés à l'avenir, elle devra mettre au point une forme ou une autre de force défensive pour la bande de Gaza.

Sinon, beaucoup d'autres civils vulnérables continueront malheureusement à mourir.

[The Wounds of Gaza](#)

[Drs Ghassan Abu Sittah et Swee Ang](#)

2 février 2009

The Lancet on-line

<http://www.thelancetglobalhealthnetwork.com/archives/608>

Traduit de l'anglais par Marcel Charbonnier

<http://www.robertbibeau.ca/palestine/TheWoundsOfGaza.doc>

---

### **4-3 Gaza : Les enfants restent dans une situation précaire.**

Les enfants restent dans une situation précaire à Gaza malgré le cessez-le-feu qui a mis fin à trois semaines de conflit entre Israël et le mouvement palestinien Hamas, a déclaré à Jérusalem la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur les enfants et les conflits armés, Radikha Coomaraswamy, à l'issue d'une visite de quatre jours dans le Territoire palestinien occupé et en Israël.

A Gaza, où 56% de la population a moins de 18 ans, de grave violations contre les enfants ont été commises : morts, mutilations, blocage de l'aide humanitaire. Les enfants ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence pour permettre la restauration des services de base et la reconstruction immédiate des écoles et des hôpitaux, selon Mme Coomaraswamy. Près d'un tiers des victimes palestiniennes seraient des enfants. Pendant le conflit, il n'y avait aucune zone sécurisée et il était, et reste toujours, impossible de sortir de Gaza.

La représentante spéciale a aussi imploré le Hamas et les autres groupes affiliés d'arrêter leurs tirs de missiles sur Israël, en expliquant que cela ne faisait que nourrir le cycle de la violence. « Il n'y a aucun doute que les

enfant vivent dans une peur constante des attaques de missiles au sud d'Israël. Le besoin d'un soutien psychologique s'est accru récemment », a-t-elle dit.

Des deux côtés, à Gaza et au sud d'Israël, les enfants ont exprimé leur colère et leur désespoir, manifestant ainsi leur besoin d'identifier les responsables. Il est impératif que des enquêtes indépendantes et impartiales soient conduites et que la justice soit faite, selon Mme Coomaraswamy.

Dans un entretien avec la radio des Nations Unies, elle a raconté sa rencontre avec des enfants palestiniens qui manifestaient ouvertement leur colère, « pas seulement contre Israël, mais contre la communauté internationale, moi-même incluse, et contre tout le monde, en disant que nous n'avons rien fait, que nous parlons des droits des enfants, que nous avons tous ces pieux principes que nous enseignons, mais qu'avons-nous fait quand cela s'est passé ? Et que leur réservons-nous pour leur avenir – et pourquoi rien ne se passe ? Beaucoup étaient très énervés et abattus. »

« Je leur ai répondu que la communauté internationale avait essayé à sa façon », a-t-elle ajouté. « Et puis bien sûr, j'ai essayé de leur parler de la non-violence, etc., et nous avons participé à un dialogue très animé sur la question. Mais c'était très intéressant ».

A Genève, le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a aussi exprimé ses inquiétudes vendredi concernant les effets du récent conflit à Gaza sur les femmes et les enfants. Le Comité a demandé que les Etats membres soutiennent les efforts internationaux pour améliorer la situation humanitaire et économique à Gaza et surtout faciliter la fourniture et la distribution d'une assistance humanitaire, dont de la nourriture et de médicaments, particulièrement auprès des femmes et des enfants.

Centre d'actualités de l'ONU 9/2

---

## 4-4 Gaza : A la violence doit répondre la Justice.

Lettre de Gilles Devers, porte parole du collectif d'avocats aux ONG

Le 8 février 2009

Chères amies, chers amis,

Depuis le dépôt de la plainte, le 22 janvier 2009, la procédure a considérablement avancé. L'horreur de l'agression sur Gaza appelle une relecture des grilles du droit. Après la plainte des 350 ONG et associations, l'Autorité Palestinienne a donné compétence à la Cour Pénale Internationale. Les premiers témoignages venus de Gaza confirment une volonté de tuer et de détruire, loin des objectifs militaires. Désormais, le scepticisme qui parfois entourait la procédure doit laisser la place au goût de la conquête. La justice doit l'emporter. Une quarantaine d'avocats travaillent en étroite collaboration. Un site sera ouvert la semaine prochaine et permettra de faire circuler l'information et de renforcer les contacts. Nous allons procéder aux premiers dépôts de plaintes individuelles.

Signe de l'avancée du dossier, ces déclarations du Procureur Ocampo au Times, ce 2 février. Rien n'est acquis, mais mesurons le chemin parcouru :

« Le procureur de la CPI étudie les moyens de juger les officiers israéliens pour crimes de guerre à Gaza. La Cour Pénale Internationale étudie les moyens de poursuivre en justice des commandants israéliens pour crimes de guerre à Gaza.

Quand des groupes palestiniens ont présenté une requête à la CPI ce mois-ci, son procureur a déclaré qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de saisir l'affaire car elle n'avait aucun pouvoir de juridiction sur Israël, qui n'est pas signataire du Statut de Rome. Cependant, Luis Moreno-Ocampo, le procureur de la CPI, a indiqué au Times qu'il était, maintenant, en train d'examiner si la juridiction palestinienne pouvait s'exercer sur des crimes présumés, perpétrés à Gaza.

Des groupes palestiniens ont présenté des arguments affirmant que l'Autorité palestinienne est l'État de fait dans le territoire où les crimes présumés ont été commis.

« C'est l'État territorial qui doit en déférer à la cour. Le débat est de savoir si l'Autorité palestinienne est en réalité, cet État », a indiqué M. Moreno-Ocampo au Times lors du Forum économique mondial de Davos.

Une partie de l'argument palestinien repose sur l'insistance d'Israël à proclamer qu'elle n'a aucune responsabilité à Gaza au regard de la législation internationale car elle s'est retirée du territoire en 2006. « Ils citent la jurisprudence, » a déclaré M. Moreno-Ocampo. « C'est très compliqué. Je suis en train d'examiner une analyse différente de la situation. Ça peut prendre du temps mais je prendrai une décision conformément à la loi ».

M. Moreno-Ocampo a indiqué que son examen de l'affaire ne reflétait pas forcément une conviction de sa part que des crimes de guerre avaient été perpétrés à Gaza. La première étape était d'établir une juridiction, a-t-il déclaré, et c'est seulement après cela qu'il pourra décider de lancer une enquête. »

Au nom des victimes de Gaza, nous devons une mobilisation exemplaire.

Rien n'est acquis, mais des progrès considérables ont été accomplis. Il faut encore convaincre. Le soutien effectif apporté à cette action est un élément décisif pour la CPI.

Il serait donc très utile que le ONG signataires puissent mobiliser leurs adhérents et amis pour une campagne citoyenne, par l'envoi de courriers individuels au Procureur près la CPI, pour témoigner de l'attente envers la justice internationale.

<http://lille.indymedia.org/article15066.html>

## Réponse des lecteurs

### Qui sont les voleurs ?

Publié le 10-02-2009

Les médias ont abondamment relayé l'information selon laquelle le Hamas aurait "volé" l'aide alimentaire de l'ONU à la Bande de Gaza... pour la redistribuer. "Terroristes" ne suffit plus, les militants du Hamas sont maintenant des "voleurs", ce qui est tout de même une façon extraordinaire d'inverser les rôles ! Le Hamas a déclaré ne pas faire confiance à certaines personnes pour distribuer équitablement les vivres dans la bande de Gaza et les médias reprennent à l'unisson les accusations de "vol". Mais le vol constant par Israël des terres palestiniennes de l'eau, des recettes fiscales revenant aux Palestiniens, ne mérite bien entendu pas une ligne de la part de ces journalistes. Ils n'ont pas écrit un mot récemment sur le fait qu'Israël a volé un bateau togolais affrété par des Libanais, avec les 50 tonnes de ravitaillement à son bord. Et quid des 9 millions de dollars et 2 millions d'euros volés la semaine dernière par l'Égypte à Ayman Taha qui avait recueilli des fonds pour Gaza et qui se les est fait voler par les bandits égyptiens au poste-frontière de Rafah ? L'argent est soi-disant déposé sur un compte bancaire égyptien en attendant des "éclaircissements" !

Mais l'intox passe de moins en moins la rampe, méfiez-vous !

11 février 2009 15:08, par Ceux Qui Résistent Auront Un Secours !!!

### Enquête sur la conduite de l'armée

En Israël, huit associations de défense des droits de l'Homme ont réclamé à leur gouvernement une enquête sur la conduite de l'armée « au vu de l'ampleur des atteintes portées aux civils » palestiniens. Des militants israéliens pour les droits de l'Homme demandent l'arrestation d'Olmert, de Livni et de Barak pour crimes de guerre. Certains ont créé un site Internet ([www.wanted.org](http://www.wanted.org)) où figurent les crimes de guerre commis par les membres du gouvernement et les officiers des forces armées.

Sont cités le ministre de la Défense, Ehud Barak, le Premier ministre, Ehud Olmert, la ministre des Affaires étrangères, Tzipi Livni, le vice-ministre de la Défense, Matan Vilnai, le ministre chargé de la Sécurité, Avi Dichter, le ministre des infrastructures nationales, Benjamin Ben-Eliezer, le chef d'état-major de l'armée, Gabi Ashkenazi et ses deux prédécesseurs, Dan Halutz et Moshe Ya'alon, ainsi que l'ancien commandant de l'armée de l'air, Eliezer Shkedy...

---

Remarque : le site Wanted a été censuré très rapidement, comme l'on pouvait s'y attendre ; mais son contenu a été sauvegardé

Patrice

11 février 2009 17:49, par Patrice Bardet

---

### 4-5 Rapport : Les obus au phosphore blanc : les enfants de Gaza ne peuvent même pas pleurer.

« Quand je serai grand, je serai un grand combattant. Je lancerai des missiles Qassam sur l'Entité sioniste. Mais maintenant, je voudrais partir ailleurs pour trouver le soin nécessaire pour mon cas ; aidez-moi, s'il vous plaît ! ». Avec ces propos, l'enfant palestinien Mahmoud Hani nous a reçus dans l'hôpital "Palestine" du Caire. En effet, il avait perdu les yeux à cause d'un obus au phosphore blanc tiré par les forces israéliennes d'occupation sur sa maison, dans le département de Khan Younes, au sud de la bande de Gaza.

En dépit de ses douleurs et de ses blessures encore bien voyantes sur son visage et sa jambe droite, en dépit du choc psychologique qu'il avait subi, l'enfant Mahmoud prend toujours l'initiative de parler à ses visiteurs, avec un arabe palestinien et un léger accent égyptien.

#### Tueurs des yeux !

« Les Juifs ont bombardé nos maisons avec des missiles, avec le phosphore blanc qui démolit les yeux. J'ai senti que ma tête me quittait ; et je n'ai rien vu après », dit l'enfant avant de s'arrêter. Il voulait pleurer comme tout enfant, comme tout un chacun. Mais comment faire sans yeux ?! Sans larmes ?! Les visiteurs pleuraient pour lui, pour tous les enfants de Gaza et pour eux-mêmes.

« Nous n'avons rien à Khan Younes. Même pas de l'eau. Je suis contre toute trêve avec "Israël", avant qu'elle ouvre les points de passage de façon totale », proteste-t-il.

Mahmoud est un vrai reflet du drame des habitants de la bande de Gaza. Reflet de la catastrophe laissée par les forces israéliennes d'occupation lors de leur dernière guerre menée contre les civils de Gaza. Il est évident pour tout le monde que les forces israéliennes ont utilisé toutes les armes internationalement prohibées : obus au phosphore blanc, uranium enrichi, bombes à sous-munition...

#### Les hôpitaux égyptiens

Des responsables égyptiens indiquent que leurs hôpitaux sont pleins et ne pourront plus recevoir de blessés palestiniens. Par contre, ils appellent leur gouvernement à laisser les blessés palestiniens voyager vers des destinations où ils pourront recevoir le soin nécessaire pour leurs cas ; certains ont des brûlures bizarres, difficiles à traiter.

Le docteur Mohammed Al-Bijrmi, médecin à l'hôpital de Ain Chams, a passé deux semaines à l'hôpital européen de Gaza durant la guerre. Il confirme pour sa part que les hôpitaux égyptiens pourront recevoir tous les blessés palestiniens et que les médecins égyptiens sont d'une efficacité exemplaire.

Par ailleurs, les centres et les institutions juridiques ont catégoriquement condamné l'utilisation par les forces israéliennes d'obus au phosphore blanc et d'autres armes prohibées contre les habitants civils et les enfants de la bande de Gaza. Ils se voient inquiets devant les brûlures pour lesquelles on ne trouve de solution qu'en tranchant les membres touchés. Il faut alors une enquête immédiate.

Les hôpitaux de la bande de Gaza ont reçu un grand nombre de civils dont des enfants blessés par des bombes causant toutes sortes de brûlures, des brûlures inconnues. Les obus causaient des incendies et faisaient sortir des fumées asphyxiantes et démolissant le corps, surtout les yeux.

#### **La responsabilité des occupants israéliens**

L'Entité sioniste porte la totale responsabilité de ses crimes perpétrés contre les civils de la bande de Gaza, disent les centres juridiques. Pourtant, il n'y avait aucune raison valable d'utiliser une telle force disproportionnée. Ils appellent donc la communauté internationale à intervenir pour l'application de l'article de la convention de Genève concernant la protection des civils en temps de guerre. L'application de cet article implique la poursuite des responsables de ces crimes de guerre.

A noter que des organisations internationales, et même israéliennes, ont crié haut et fort contre les crimes de guerre commis contre les civils palestiniens de la bande de Gaza. Ils appellent à une constitution de commissions indépendantes pour enquêter sur l'utilisation d'armes prohibées utilisées de façon disproportionnée contre les habitants civils de la bande de Gaza.

Ils appellent surtout à une poursuite systématique de tous les responsables politiques et militaires dont la responsabilité dans de tels crimes a été reconnue.

Samedi 7 février

Source : CPI

<http://www.palestine-info.cc/...>

<http://www.palestine-solidarite.org:80/rapport.CPI.070209.htm>

---

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19